

VISITE DE L'AMBASSADRICE POUR LES DROITS DE L'HOMME AU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES

Le 31 octobre dernier, Mme Sparacino-Thiellay, Ambassadrice pour les Droits de l'Homme chargée de la dimension internationale de la Shoah, des spoliations et du devoir de mémoire, est venue visiter le Site-Mémorial du Camp des Milles.

Mme Sparacino-Thiellay a ainsi visité les parties historiques et mémorielles du Mémorial. Puis elle s'est arrêtée dans l'espace réflexif qui présente, à partir de l'histoire du camp et de la Shoah, et pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires permettant au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité, effets de groupe...) qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire, ainsi que ceux qui permettent d'y résister. Elle a été ainsi particulièrement intéressée par la qualité pédagogique du film présentant sur trois écrans les résistibles engrenages pouvant mener aux crimes de masse.

Face au Mur des Actes Justes, qui présente la grande diversité des actes de sauvetage et de résistances aux génocides du XXe siècle, elle a relevé la belle dimension d'espoir ainsi soulignée en fin de parcours muséographique du Mémorial.

Elle a pu également visiter l'exposition « Créer pour résister » actuellement proposée au Site-Mémorial, et présentant des œuvres des années 1939-1941 réalisées par de grands artistes internés au camp des Milles, Max Ernst, Hans Bellmer, Ferdinand Springer et Wols.

A l'issue de cette visite, Mme Sparacino-Thiellay a souligné le caractère récent et rare en Europe de ce haut-lieu de mémoire, ainsi que « l'importance et la force » de son « volet réflexif », tant par son efficacité pédagogique que par la qualité de ses contenus scientifiques inédits.

Un échange avec M. Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, a permis d'envisager plusieurs pistes de coopération au niveau international, dans le cadre des missions convergentes de Mme l'Ambassadrice et de la Fondation du Camp des Milles dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme comme dans la prévention des crimes de masse à partir d'un travail de mémoire peut-être plus nécessaire que jamais.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

www.campdesmilles.org

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.